



INFO-PARENTS

école de la Caravelle, février 2026

Message

Chers parents,

La deuxième étape tire bientôt à sa fin. Nous sommes très fiers des efforts fournis par vos enfants. Comme les prochaines semaines seront chargées, il est primordial que votre enfant continu d'être assidu. Absences et retards sont donc à éviter le plus possible et nous comptons sur votre collaboration. La semaine de relâche sera pleinement méritée !

Bon mois de février

Jennifer Côté et Benjamin Laliberté-Breton

La trousse Anti-troll

10 février: Séance du conseil d'établissement

13 février: Date limite des inscriptions pour le primaire et le préscolaire 5 ans

13 et 20 février: Journées pédagogiques

27 février: Fin de la deuxième étape

2 au 6 mars: semaine de relâche



[Le site « La Trousse Anti-Troll »](#) vise à outiller les jeunes (et les adultes qui les accompagnent) pour reconnaître, comprendre et contrer la cyberintimidation et le trolling en ligne. Plus précisément, il cherche à :

- Expliquer ce qu'est un troll et quelles formes peut prendre la cyberintimidation (mensonges, menaces, atteinte à la réputation, messages répétés, etc.).
- Proposer des premiers réflexes, comme envoyer un avertissement clair à l'auteur pour signifier que son comportement est inacceptable et qu'il pourrait y avoir des conséquences.

Il pourrait donc être intéressant que vous preniez un moment pour regarder ce site avec vos enfants (8 à 11 ans).



Temps d'écran



Les écrans sont de plus en plus présents dans la vie de nos enfants. La durée pendant laquelle ils y sont exposés chaque jour est impressionnante lorsque nous pensons à tous les médiums auxquels ils ont accès (télévision, tablette, cellulaire personnel ou du parent, ordinateur, tableau interactif en classe, etc.). Dans le contexte où les technologies servent de divertissement, de moyens de communication et d'outil d'apprentissage, il peut devenir difficile de savoir par où commencer pour en limiter le temps d'utilisation. Voici de bonnes habitudes à développer pour encadrer le temps d'écran à la maison :

1. Fixez des règles claires : Définissez un temps d'écran limité chaque jour.
2. Proposez des alternatives : Jeux, lecture, activités sportives pour occuper vos enfants autrement.
3. Soyez un modèle : Montrez l'exemple en réduisant votre propre temps d'écran.
4. Choisissez des contenus éducatifs : Privilégiez des programmes et jeux ludiques et instructifs.
5. Instaurer des moments sans écran : Pas d'écrans pendant les repas ou avant le coucher.

Avec ces actions simples, vous pouvez créer un environnement équilibré et sain pour vos enfants.

Conseil d'établissement

Les séances du conseil d'établissement sont publiques. Tous les parents sont les bienvenus. Les rencontres se tiennent en présentiel au gymnase de l'école de St-Flavien. Nous vous invitons à communiquer avec le secrétariat de l'école afin d'obtenir plus d'informations.

Nous joindre



Dosquet

8, rue de l'Église,
Dosquet (Québec) G0S 1H0
Téléphone : 418 888-0503
caravelle.dosquet@cssdn.gouv.qc.ca



Joly

725, rue de l'École,
Joly (Québec) G0S 1M0
Téléphone : 418 888-0501
caravelle.joly@cssdn.gouv.qc.ca



Saint-Flavien

78, rue Principale,
Saint-Flavien (Québec) G0S 2M0
Téléphone : 418 888-0502
caravelle.st-flavien@cssdn.gouv.qc.ca

Secrétaire d'école
Dosquet et Joly
Sandra Boucher
Saint-Flavien
Claudia Fournier